

Compte-rendu réunion du Conseil municipal du 05/04/2022

Absent excusé : Néant.

Invité : M. BOURGEOIS Fabrice, receveur municipal.

Budget 2022 (voir détail ci-contre)

Celui-ci a été voté à l'unanimité.

Vote du taux des taxes directes locales

La taxe d'habitation a disparu (sauf pour résidence secondaires et pour 20% résidents les plus riches).

Ceci impacte les comptes des municipalités. A cela s'ajoute une hausse des prix conséquentes (en partie due à l'épidémie et la guerre en Ukraine mais aggravée par des spéculations).

L'inflation devrait être selon Banque France de 4,7%.

Plusieurs simulations d'augmentation des taux sont proposées

10 voix pour et 1 contre : retenu 3%

Atelier numérique orange

Propose à Laburgade une journée de formation sur les réseaux sociaux à titre gratuit. Places limitées à 15. Une charte est à signer si acceptation. Accepté à l'unanimité.

Examen subventions

Demande subvention pour voyage scolaire Ste Thérèse pour 4 enfants ; accordé 160€ soit 40 € par élève.

FNACA : 30€ accordé

Restaurant du cœur : Nous proposons un achat de produits de premières nécessités d'une valeur 50 € (7 voix pour 50 € et 4 pour 100 €)

Chambre des métiers pour formation : refusée.

Foot : 22 licenciés sur Laburgade, accordé 350€ (16€ par licencié)

Questions diverses

Problème de chiens errants provoquant des soucis dans le village. Une fois de plus nous attirons l'attention des propriétaires à plus de civilité. Une adhésion à la fourrière n'est pas à exclure sachant toutefois que celle-ci à un coût de 3 € 10 par habitant, soit environ 1200 € / an.

Fin de la réunion 23h30